

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire 2017 du CPV Le 27 avril 2017 à 18h00 au CPV

Présent-e-s : Géraldine Gilliand, Clémentine Claude, Nassima Laamari, Aurélie Asin, Tatiana Dumont, Julie Lefebvre, Anne Michel, Didier Revol, Jean-Luc Mühlebach, Gaël Aubort, Karine van Trappen, Anouck Deleaval, Benjamin Kern, Tristan Puig, Nina Lombardo, Eva Krähenbühl, Patrick Johner, Eric Pittard, Lydia Schneider-Hausser, Adrien Michel

Excusé-e-s : Amély Anciaux, Guilhem Kokot, Swan Laurent

Accueil et apéritif de bienvenue.

Le Président ouvre la séance et remercie les personnes présentes. Un tour de table est proposé afin de se présenter.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Approbation du PV de l'AG du 27 avril 2016

Le PV est approuvé à l'unanimité.

3. Présentation du rapport d'activités et des comptes 2016

Le Président introduit le sujet en rappelant l'année spécifique liée aux 50 ans de l'Association et en profite pour remercier Nina pour son investissement, ainsi que la Vie Associative et tous les membres ayant contribué. Les différents événements en lien avec le 50^{ème} ont eu du succès et l'Association s'en réjouit.

Un autre projet autour de la nouvelle identité visuelle a permis cette année d'avoir un nouveau logo.

Au niveau des collaborateurs, il y a eu des changements en 2016, avec le départ de Coralie, l'arrivée d'Anouk, Gaël en renfort sur l'été afin d'aider les 2 animatrices et l'arrivée de Florence en fin d'année. Sarah est en congé maternité depuis l'automne et remplacée par Lucie.

En plus de son travail pour le 50^{ème}, le Comité a initié des réflexions dans le cadre de la Commission CPV dans 5 ans, effectué un travail de remaniement des projets associatifs et éducatifs et participé à la réflexion autour des nouvelles technologies en camp.

L'Association a également pu rénover l'arcade grâce à la Vie Associative et à un don qui a permis d'acquérir du matériel.

Les activités ont continué à évoluer et les mini-camps, testés à l'automne 2015, se sont confirmés sur l'été 2016. Les projets des bénévoles continuent de nourrir le programme. Le Président encourage les moniteurs à proposer des projets. Concernant les commissions du CPV, la Commission Formation (ComForm) s'est également beaucoup investie. Elle a mis en place un suivi des nouveaux responsables qui est dorénavant plus individualisé et soutenu par les animatrices. La Commission Vie Asso est très présente que ce soit sur les retours de camps, les événements qu'elle crée ou par son soutien lors des divers événements du CPV. Le Président remercie les membres des diverses commissions.

Jean-Luc ajoute des précisions sur le fonctionnement de l'Association : des changements dans le secteur de l'animation ont été nécessaires. La création du poste d'Anouk, secrétaire à 40%, a permis aux animatrices d'être soulagées dans certaines tâches administratives. Lucie a remplacé Sarah lors de son congé maternité. L'équipe se porte bien avec l'arrivée de Florence en fin d'année. Un changement de parquet a offert à l'équipe le challenge de travailler dans un espace réduit.

Un chantier autour de la reconnaissance des formations par le SPJ vaudois est en cours et nous permet de nous projeter pour avoir cette même reconnaissance auprès de Genève.

Jean-Luc rappelle la stratégie de communication liée autant à l'identité visuelle qu'aux médias sociaux comme FB ou encore Instagram. Malheureusement nous sommes encore en train de chercher des financements afin de finaliser cette identité visuelle (stickers sur les minibus etc.). Nous travaillons beaucoup avec l'Espace Entreprise pour réaliser des sondages, les publications sur FB, etc.

L'aspect des smartphones a également été abordé par l'équipe, qui a réfléchi sur le sujet de concert avec la ComForm, le Comité et des moniteurs. Le travail s'est basé, entre autres, sur une étude réalisée auprès de 700 jeunes par l'Espace Entreprise. Cela a amené beaucoup de discussions autour des valeurs des camps de vacances et leur remplissage (pour rappel, depuis 2005, les camps ados rencontrent de moins en moins de succès, entre autres parce que le CPV proposait moins de camps lointains). Le CPV a souhaité se lancer dans le défi d'accepter, de manière encadrée, les smartphones. Un document a été créé et sera distribué aux équipes de camps, nous allons également en parler lors des formations. Certains de nos concurrents ne sont pas dans cette mouvance et il nous semblait important d'être à l'écoute de ces jeunes qui en font la demande. Nous sommes conscients de bouleverser une valeur liée à l'histoire des camps de vacances mais avons confiance en la démarche que nous proposons. De plus, le CPV a toujours été pour un encadrement plutôt que dans l'interdiction (p.ex. tabagisme ou sexualité), il est donc logique de suivre le même cheminement avec les smartphones.

Nous avons aussi bénéficié d'aide de l'Espace Entreprise pour remettre à jour la base de données des donateurs.

Les comptes du CPV sont présentés par Patrick, notre Trésorier. Les éléments intéressants de 2016 montrent une augmentation des recettes d'environ 10%, ce qui correspond principalement à un don reçu de CHF 200'000. Au niveau des dépenses, une légère augmentation est à observer. Nous n'avons pas encore résolu le vrai problème pour avoir des finances saines et pérennes. Les camps ont rapporté 20% de plus que l'année passée. Les dépenses ont une incidence sur la trésorerie qui n'est toujours pas excellente, nous rencontrons encore des périodes difficiles. Patrick rappelle que, au vu des bénéfices comptables successifs, nous devrions restituer une partie de la subvention à l'État de Genève. Toutefois, ces bénéfices ne sont liés qu'à des opérations comptables (mouvements

de fonds, etc.), sans que l'Association dispose de la trésorerie nécessaire à son activité au jour-le-jour. Un dialogue devra être établi avec l'État de Genève afin d'explorer nos options. Karine parle du bilan et rappelle que nous avons mieux terminé l'année grâce notamment au don reçu ; espérons que cette année sera pareil. Karine reçoit les félicitations et remerciements de Patrick et du Comité.

4. Vote d'approbation du rapport des vérifications aux comptes

Le Président lit le rapport des vérificateurs aux comptes. Le rapport est approuvé à l'unanimité moins une abstention d'usage.

5. Vote d'approbation des comptes

Les comptes sont approuvés à l'unanimité moins deux abstentions d'usage.

6. Vote de décharge de gestion du comité pour l'exercice 2016

Approuvé à l'unanimité, moins les 4 membres du Comité présents.

7. Election des vérificateurs aux comptes 2017

La Fiduciaire de Rive est élue à l'unanimité.

8. Fixation de la cotisation pour les membres 2017

La proposition est de garder la cotisation inchangée (CHF 30 par an). Elle est approuvée à l'unanimité.

9. Modification des statuts

Trois modifications sont proposées (jointes au présent PV).

La première concerne la charte que nous avons dans le cadre du partenariat avec Mira et qui demande d'ajouter dans nos statuts notre rôle dans la prévention des abus sexuels.

La deuxième modification est en lien avec notre adhésion à Zewo (label de qualité de la bonne utilisation des fonds, utile pour la recherche de fonds) et retire le droit de vote au Directeur lors des réunions Comité. La question se pose quant au nombre de voix du représentant de l'équipe. Actuellement, le représentant de l'équipe a une ou deux voix en fonction du nombre de membres du Comité. Sachant qu'avec la modification proposée l'équipe perd la voix du Directeur, il faudrait donc reprendre cela au prochain Comité et pour la prochaine modification des statuts.

La troisième modification, en rapport aussi avec Zewo, concerne l'engagement de l'Association par la seule signature du Président. 2 signatures sont requises (ce qui est d'ailleurs de facto l'usage).

Jean-Luc nous présente les conditions d'adhésion au label ZEWO. Ceci devrait coûter entre CHF 5'000 et 7'000 par an. Le but est de donner l'image d'une Association gérant sagement ses finances et les dons reçus. L'enjeu est de voir si les dons reçus couvrent les frais engendrés.

Les modifications sont acceptées par 12 votes en faveur et 4 absentions.

10. Election des membres du Comité 2017-2019

Deux personnes se présentent pour être membres du Comité : Benjamin Kern et Didier Revol. Les cinq sortants se représentent (Clémentine Claude, Lydia Schneider-Hausser, Guilhem Kokot, Patrick Johner et Adrien Michel).

Le Comité est élu par 8 voix pour et 7 abstentions.

11. Position du CPV dans la SCI la Grange

Adrien présente le projet initial de l'achat de la Grange en 2009 au travers d'une Société Civile Immobilière qui regroupe l'Association des Amis du Grand Large (AGL), la Caracole, Éric Pittard et le CPV. Depuis, l'AGL a décidé de céder ses parts au CPV, ce qui n'a pas encore été acté officiellement.

Depuis l'acquisition de la maison, les contraintes liées à la DDCS ont fortement freiné le projet. De plus, les terrains autour de La Grange se sont construits et le CPV a déjà rénové récemment Groenroux, ce qui a coûté beaucoup d'énergie.

Il ressort de la discussion que, en plus des problèmes susmentionnés, il n'y a pas de réels porteurs de projets, ni la force vive ou la motivation de continuer et c'est bien ici que réside la vraie difficulté.

Est-ce que l'Association veut relancer ce projet ou se retirer ?

Vote : 9 voix pour se retirer du projet, 2 voix contre et 1 abstention.

L'AG mandate donc le Comité de faire part de cette décision à la SCI et d'assurer le suivi nécessaire. Le Comité rendra compte des avancées lors de l'AG 2018.

12. Présentation du nouveau Projet associatif

Pas de grand changement de fond. Quelques modifications laissées à la découverte de tous par la lecture. Le Projet associatif est joint au présent PV.

13. Discussion : Intégration des personnes à besoins spécifiques en camp.

Adrien fait une introduction sur l'intégration dans les camps. La question s'est posée l'été passé avec 8 mineurs migrants inscrits chez nous. Sous l'impulsion du DIP, la question de l'intégration des enfants en situation d'handicap s'est mise sur la table. Justement, le CPV

arrive à ce questionnement : Que fait-on autour de l'intégration ? Qu'est-ce qu'on peut mettre en place ?

Géraldine fait la présentation. Le DIP a mandaté la Charte afin d'établir un travail autour de cette intégration (l'étude sera partagée une fois achevée, fin mai 2017). Le CPV fait pour l'instant du cas par cas. Nous sommes ouverts à l'intégration mais pas totalement. Le terme d'inclusion est très souvent entendu alors que nous ne sommes pas du tout là-dedans. Actuellement, le CPV demande aux responsables de camp s'ils sont d'accord de prendre en charge un enfant qui aurait une difficulté, mais nous ne sommes pas du tout proactifs.

Où est ce que le CPV veut aller dans la pensée globale de l'intégration ? Est ce qu'on est capable d'aller là-dedans et avec qui pouvons-nous collaborer ? Il faudrait au préalable définir ce que l'on met dans le terme de l'intégration ? (Personnes en situation de handicap, personnes migrantes, ...).

L'intégration étant dans les valeurs du CPV, nous devrions faire plus mais de manière intelligente. Dans le Projet associatif, ce point a été modifié de manière à ce que cela soit plus proche de notre réalité du terrain. Pour le moment, il faut reconnaître que nous n'acceptons pas vraiment tout le monde. Cela se voit entre autres sur les projets montés où les maisons ne sont pas forcément réservées en fonction de toutes les personnes, ou bien sur les camps uniquement à l'étranger pour les 15-18 ans.

La question se pose de comment former nos bénévoles à l'accompagnement de certaines personnes aux besoins particuliers. Nous sommes dans l'idée de collaborer avec d'autres structures comme Cap Loisirs. Avec les requérants d'asile, comme les politiques et des privés débloquent des fonds, on pourrait voir à ce que des éducateurs de l'Etoile puissent les accompagner. Ou alors devrions-nous penser plus global et à comment adapter cette intégration ? Ne pas rendre cela stigmatisant (devons-nous vraiment mettre en avant qu'un enfant est issu de l'immigration en lui attribuant un éducateur ?). D'autres questions se posent comme la langue, les partenariats, etc.

Lydia s'exprime au niveau politique. Elle explique aussi l'investissement des moniteurs de Cap Loisirs qui n'est pas du tout le même que chez nous. La préparation est bien plus conséquente car il faut penser à certaines choses que le CPV ne prend pas en compte dans sa préparation des séjours.

Tatiana est déjà partie en camp avec un enfant trisomique. Cela s'est très bien passé. Elle précise l'importance d'être formé pour l'intégration des enfants migrants.

Éric, ouvert à tout, fixe la limite à l'intégration. Par rapport à l'institution, la personne en charge serait censée voir si le participant est concerné par la prestation offerte ou non.

Julie partage une expérience difficile faite avec un enfant à traits autistiques. Un gros problème en amont est l'information donnée par les parents qui minimisent ce genre de situations. Julie demande comment en savoir d'avantage. Malheureusement nous ne pouvons pas aller plus loin que ce que nous faisons déjà, c'est un problème récurrent difficilement soluble. Une fois constaté sur le terrain, un suivi se met en place.

Le CPV va devoir proposer des pistes, proposer un modèle d'intégration. La réponse en ce moment est au cas par cas. Mais nous ne pourrons pas maintenir ce discours longtemps.

Adrien propose de prendre des moniteurs migrants. L'équipe devrait se renseigner, tout en étant consciente qu'un minimum de maîtrise du français est un prérequis.

Julie demande s'il serait possible d'avoir une réunion spécifique sur le thème de l'intégration ? Une soirée sur la thématique sera prévue à l'automne.

Il serait intéressant de définir au niveau du Comité et de l'équipe ce que l'on met derrière le mot intégration et jusqu'où nous pouvons aller.

En conclusion, Géraldine propose la lecture « La société inclusive, parlons-en ! Il n'y a pas de vie minuscule », de Charles Gardou.

14. Projection du nouveau film de présentation du CPV

Place au film.

Le Président clôt la séance à 22h30

Procès-verbal rédigé par Géraldine Gilliland, Animatrice, relu par Adrien Michel, Président, et Guilhem Kokot, Vice-Président.

Two handwritten signatures in black ink. The signature on the left is more fluid and cursive, while the one on the right is more structured and appears to be a full name.